

Arrêté non soumis à l'obligation de transmission suite à l'entrée en vigueur de l'ordonnance n°2009-1401 du 17 novembre 2009 article 1 portant simplification de l'exercice du contrôle de légalité. Modification de l'article L 2131-2 du CGCT.

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

FOLIO N°

ARRONDISSEMENT
NARBONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE



DOMAINE :

COMMUNE MONTBRUN DES CORBIERES

N° 2017 / 17

VOIRIE

ARRETE DU MAIRE

SOUS-DOMAINE :

Le Maire de la Commune de MONTBRUN DES CORBIERES,

VU les articles L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2 du Code des Collectivités Territoriales ;

VU les articles R 1, R 10 ET R 225 du Code de la Route ;

REGLEMENTATION

CONSIDERANT qu'à l'occasion des travaux d'ajout d'une chambre et d'une armoire télécom par l'entreprise FOURNIE GOSPAUD RESEAUX / CITEOS (04.68.10.21.10) dans le cadre de l'installation de la fibre optique;

CONSIDERANT que des accidents et des encombrements pourraient se produire dans certaines voies ou portions de voies si la circulation et le stationnement n'y étaient pas réglementés.

OBJET

**ARRETE
TEMPORAIRE DE
STATIONNEMENT**

ARRETE

**Rue
Mourrel de
Goudy**

Article 1:

Le stationnement de tous véhicules, automobiles, camions, motocyclettes, cyclomoteurs et bicyclettes seront interrompus:

**INSTALLATION
FIBRE OPTIQUE**

DATE DE LA
DECISION :

27/03/2017

**du lundi 03 Avril 2017 à 08h00 jusqu'à la fin des travaux prévue le
12 mai 2017.**

Sur LA RUE MOURREL DE GOUDY

Article 2 :

Afin de faciliter l'intervention des secours, l'espace interdit devra être aménagé de Manière à pouvoir laisser passer un véhicule d'urgence à tout moment.

DATE DE
L'AFFICHAGE :

28/03/2017

Article 3 :

Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Lézignan ou le **Garde Champêtre** de la Commune sont chargés de l'exécution du présent arrêté

A MONTBRUN DES CORBIERES Le **27/03/2017**

Le Maire,
Claude BOUTET.

Ampliation sera faite à :

Brigade de Gendarmerie de Lézignan-Corbières
Centre des Sapeurs-Pompiers de Lézignan-Corbières.

